

Territoires ruraux. Une charte signée pour donner de l'ambition aux élèves

Vire. Lundi 21 février, Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Normandie, s'est rendue au lycée professionnel Mermoz afin de connaître les projets culturels de l'établissement et les projets d'Erasmus des élèves. Un moment d'échanges est venu ponctuer cette rencontre, loin d'être anodine.

Plus de 3 200 élèves concernés

En effet, le Bocage virois fait partie des Territoires éducatifs ruraux (TER). Objectif : développer l'ambition scolaire et la mobilité des jeunes des zones dites éloignées. Pour y arriver, plusieurs leviers.

La coopération entre l'école et certains acteurs locaux, pour Vire, ce peut être la MJC, le Préau ou le musée. Donner aux élèves un pouvoir d'agir. À Vire, les Temps d'activités périscolaires (TAP) en sont l'exemple idoine. Ou encore renforcer l'attractivité des formations proposées sur le territoire.

Dans le Bocage, 3 201 élèves sont concernés, dans les collèges du Val de Vire et Maupas ; 2 classes Ulis au collège et une Segpa ; une école et un collège privés ; 10 écoles ; Et 2 lycées.

C.L.



Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Normandie, Armelle Fellahi, inspectrice, Pierre-Emmanuel Simon, sous-préfet, et Marc Andreu Sabater ont signé la charte TER.